



Multilatérale Assurance chômage

Déclaration CGT

Montreuil, le 18 juin 2019

Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre du Travail

Vos annonces ce matin me renvoient au discours prononcé par le Président de la République devant l'OIT la semaine dernière fustigeant le capitalisme débridé.

Il y a loin de la coupe aux lèvres.

Nous célébrons le centenaire de l'OIT autour du thème l'avenir du travail des milliers de manifestants étaient réunis, d'abord vendredi dernier, pour réclamer l'égalité entre les Femmes et les Hommes, et hier, encore, pour qu'enfin une convention internationale protège tous les travailleurs dans le Monde dont plus des deux tiers travaillent dans le secteur informel sans aucune protection sociale.

Et vous, vous n'entendez pas le Président de la République s'engager devant les nations réunies à Genève et vous annoncez une réforme régressive, tant pour le travail que pour les chômeurs.

Qui de votre binôme gouvernemental doit-on croire?

Que signifie ce double langage?

Vous annoncez la mise en application dans toute sa brutalité des économies que vous comptez faire au détriment de la protection des plus fragiles de ceux qui sont privés du droit de travailler.

Vous venez de les confirmer c'est moins 3,4 milliards d'euros.

Depuis votre lettre de cadrage de septembre dernier, tout est dicté par un double impératif :

- Une réforme financière qui nie les besoins en protection sociale;
- Une culpabilisation des salariés privés d'emploi comme s'ils étaient responsables d'être au chômage ou en contrat précaire.

Je croyais, comme le Président de la République, que le responsable c'était le capitalisme débridé ... d'aucun aurait dit la finance...

Vous rompez avec l'universalité des droits en stigmatisant les cadres alors, qu'une fois encore, le Président exige des droits universels partout dans le monde toujours devant l'OIT

Les mots ont un sens, Monsieur le Premier Ministre, ils renvoient à la construction de notre système de sécurité sociale et à le dévoyer sans cesse, vous créez la désillusion, la colère et le rejet du politique.

Vous êtes pris en flagrant délit de manipulation de l'opinion pour mieux justifier vos restrictions budgétaires alors que les employeurs usent et abusent, en toute liberté, de la précarité, précarité que vous avez encouragée par vos lois contre le code du travail.

Cela est pourtant démontré par toutes les études sérieuses, y compris de l'UNEDIC et de Pôle Emploi, personne ne croit un mot de l'affirmation « qu'un chômeur sur cinq gagne plus au chômage qu'en travaillant » ou que les cadres restent au chômage plus longtemps volontairement.

Doit-on vous rappeler que moins d'un chômeur sur deux est indemnisé et que les fraudeurs ne représentent que 0,4 % des allocations, tandis que l'UNEDIC a démontré que tous les chômeurs cherchent du travail stable en CDI et à temps plein...

Vous nous présentez un bonus-malus limité à quelques secteurs : le bonus en soi est déjà un cadeau, un de plus, et là pour le coup sans souci des comptes de l'UNEDIC.

C'est à dire que vous récompensez les entreprises qui respectent la Loi!

Votre malus se présente sous forme d'une micro sur cotisation, qui s'appliquera à seulement à 7 secteurs d'activité, alors que la précarité est partout.

Vous avez ignoré la proposition de la CGT de mettre à contribution les gros donneurs d'ordre, ceux qui organisent le travail et imposent la flexibilité à leurs sous-traitants.

Les plus grosses entreprises peuvent se frotter les mains et nous comprenons aussi l'inquiétude de certaines petites entreprises, dont l'emploi est souvent la variable d'ajustement des grands groupes

Vous annoncez des mesures sur les CDD d'usage. 4 ans après un rapport IGAS trop dérangeant pour être publié immédiatement, cela se limite à une surcotisation sans faire le tri entre ce qui relève réellement du CDD, par usage ou non, de ce qui relève de l'abus.

Nous le proposons pourtant à chaque occasion, notamment, dans toutes les négociations des branches concernées.

Vous introduisez une dégressivité des allocations les plus hautes: c'est une mesure démagogique et dangereuse.

Démagogique, parce que vous savez très bien qu'il s'agit d'agiter un leurre pour mieux justifier d'une réforme soi-disant équilibrée où l'on tape sur tout le monde, mais bien évidemment en volume en grande partie sur les plus faibles.

Dangereuse, parce que remettre en cause les indemnités de quelques centaines de cadres, qui peuvent avoir des difficultés réelles à retrouver du travail surtout après 50 ans. C'est remettre en cause la solidarité entre les professions qui fondent le régime d'assurance chômage, et plus globalement tout le système de protection sociale.

Nous découvrons les mesures remettant en cause le calcul de l'allocation, bien évidemment à la baisse.

Alors, ayez un peu de courage et annoncez la vérité des prix donc la réalité des baisses des allocations

Vous confirmez une mesure évoquée uniquement par un article de presse, dont vous n'avez jamais parlé avec les organisations syndicales

Le relèvement du seuil d'ouverture de droit à six mois sur une période de recherche d'affiliation réduite à 24 mois. Rien que cette mesure va exclure de toute indemnisation environ 300 000 personnes.

Cela représente en moyenne, pour ces catégories, une perte de 300 euros par mois.

Pour les travailleurs en contrat précaire ce que vous annoncez c'est en moyenne une perte d'au moins 100 euros par mois.

Certaines d'entre elles vont se retrouver aux minima sociaux et beaucoup de femmes, par exemple dans l'aide à la personne ou le nettoyage, seront encore plus dépendantes de leurs conjoints ou plonger dans la misère pour les familles monoparentales.

Ces mesures aboutiront à un chômeur indemnisé sur trois.

Et celles et ceux qui seront au RSA, pas d'inquiétude leur tour viendra avec la réforme des minima sociaux, dont certains rapports parlent de faire 3,5 millions de perdants...

Et pour tenter de faire bonne mesure, quelques milliers de salariés démissionnaires et de très rares travailleurs faussement indépendants auront droit à une aumône.

Ces mesures sont une insulte aux chômeurs, de plus en plus souvent des travailleurs précaires, qui peuplent, à leur corps défendant, les catégories B et C de Pôle Emploi, lesquels sont encore et toujours en augmentation selon un flux continu depuis plus de 10 ans.

Puisque vous avez interrompu les discussions sur la convention tripartite, tout cela devient une pure décision autoritaire de l'État, sans aucune précision sur les moyens que l'État compte mettre sur le service public de l'emploi et l'accompagnement des privés d'emploi.

Assumez donc seules vos régressions sociales

Je vous rappelle les propositions de la CGT auxquelles vous avez fait semblant de vous intéresser:

Nous proposons la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle, pour garantir à tous ceux qui sont privés d'emploi un revenu de remplacement. À l'inverse, vous allez faire baisser le ratio du nombre de chômeurs indemnisés à un sur trois. Avec une allocation tellement rabotée qu'elle se rapproche d'un forfait, vous allez droit à l'inverse vers un système extrêmement simplifié d'allocation de base. Avec la suppression de la cotisation salariale et son remplacement par la CSG, vous sortez de la solidarité interprofessionnelle pour un système de charité publique.

Concoctée par des personnes qui ne connaissent le chômage et la pauvreté que par les statistiques, cette réforme est sexiste, néfaste aux jeunes comme aux seniors.

Vous devriez faire attention, les révoltes sont possibles, surtout quand la population n'a plus rien à perdre!

